Mali : L'armée malienne et des groupes islamistes ont exécuté des prisonniers

Le gouvernement et les forces internationales doivent empêcher de nouvelles atrocités





<u>DÉPLIER</u>

© 2013 Human Rights Watch

(Bamako, le 1^{er} février 2013) – Les forces du gouvernement malien ont exécuté sommairement au moins 13 partisans présumés des islamistes et ont fait disparaître de force cinq autres hommes dans la ville-garnison de Sévaré et à Konna au mois de janvier 2013, a déclaré Human Rights Watch aujourd'hui. Des groupes armés islamistes à Konna ont exécuté au moins sept soldats maliens, dont cinq étaient blessés, et ont utilisé des enfants comme soldats dans les combats.

Bien que les forces maliennes aient arrêté et exécuté les hommes et aient jeté leurs corps dans des puits à la vue de tous en pleine journée, les responsables militaires et les gendarmes ont démenti avoir eu connaissance de ces meurtres. Les autorités maliennes doivent enquêter immédiatement sur les exécutions présumées et poursuivre les auteurs en justice, a poursuivi Human Rights Watch.

« Les autorités maliennes ont fermé les yeux sur ces crimes très préoccupants », a indiqué <u>Corinne</u> <u>Dufka</u>, chercheuse senior sur l'Afrique de l'Ouest à Human Rights Watch. « Le

gouvernement malien doit prendre des mesures immédiates pour enquêter sur ces abus et traduire en justice les responsables, quel que soit leur rang.»

Les abus perpétrés par l'armée malienne ont eu lieu pendant l'offensive des rebelles islamistes contre la ville de Konna, à 65 kilomètres au nord de Sévaré, qui a commencé le 9 janvier. Des témoins ont décrit à Human Rights Watch avoir vu des soldats à une station d'autobus de Sévaré interpeller et arrêter des passagers d'un autobus soupçonnés d'association avec les groupes rebelles islamistes. Parmi les hommes arrêtés, bon nombre n'avaient pas pu produire une pièce d'identité appropriée. Les soldats ont interprété cela comme une preuve que ces hommes n'étaient pas originaires du Mali ou de la région et étaient donc probablement des partisans des islamistes armés.

Les témoins ont raconté qu'avant que les soldats ne les embarquent, bon nombre des hommes arrêtés ont tenté de trouver quelqu'un dans la foule à la station d'autobus qui pourrait répondre d'eux et confirmer leur identité. Ils ont été conduits en voiture ou à pied dans un champ voisin, où ils ont été abattus et leurs corps ont été jetés dans quatre puits. Human Rights Watch a observé des traces nettes de sang dans et autour de chaque puits ; dans l'un des puits, au moins trois corps étaient visibles. Les hommes exécutés appartenaient pour la plupart au groupe ethnique peul, qui selon l'armée est lié aux groupes islamistes ayant attaqué Konna.

Des témoins ont raconté à Human Rights Watch que certains des soldats semblaient être sous l'emprise de l'alcool lorsqu'ils ont appréhendé et exécuté les hommes. Un témoin de plusieurs meurtres a expliqué :

Ils ont fait monter l'homme âgé et son fils dans une voiture et les ont conduits 100 mètres plus loin jusqu'au puits sur le terrain vide. Ils ont tiré une balle sur le fils... il s'est effondré. Puis ils ont pris son corps et l'ont jeté dans le puits. Puis ils ont tiré plusieurs balles sur le père, mais il n'est pas tombé. En voyant ça, ils lui ont enlevé quelques vêtements, lui ont tiré dessus à nouveau et l'ont aussi jeté dans le puits. Ensuite ils ont à nouveau tiré dans le puits. Des gens ont dit que les militaires ont insisté sur le fait que c'était des islamistes. Mais le fils a essayé d'expliquer que son père, qui agissait de manière étrange, était fou.

Le même jour, ils ont amené deux autres hommes âgés de 30 à 35 ans. Ils avaient les yeux bandés et les mains liées dans le dos avec une corde... Même pendant la nuit, j'ai entendu beaucoup de coups de feu. Peut-être toutes les deux ou trois heures.

Un autre témoin a raconté que le 22 janvier, des soldats maliens ont emmené un responsable religieux bien connu du village de Gnimi-Gnama alors qu'il se préparait pour la prière. Cinq jours plus tard, son corps boursouflé a été découvert à un kilomètre de là.

Les résidents locaux étaient tous terrifiés à l'idée de parler en public des meurtres et des autres abus par peur de représailles de la part des militaires. Les chercheurs de Human Rights Watch ont vu un membre des forces de sécurité maliennes ordonner à un résident local de ne pas parler des abus récents.

« Beaucoup de Maliens ont considérablement souffert aux mains des groupes armés islamistes » a expliqué Corinne Dufka. « Ils ne doivent pas vivre désormais dans la crainte de leur propre armée. »

Entre le 9 et le 18 janvier à Sévaré, Konna et dans les villages environnants, des soldats maliens auraient aussi fait disparaître de force cinq hommes, des Peuls pour l'essentiel, selon les témoignages de proches et de voisins recueillis par Human Rights Watch. Dans plusieurs cas, les membres des familles ont recherché sans succès leurs proches dans les casernes militaires et à la gendarmerie. Un membre de la famille d'un proche de 72 ans « disparu » a raconté à Human Rights Watch :

Chaque jour vers 8 h du matin, il venait prendre le thé à la même heure... mais ce jour-là il n'est pas venu. Vers 10 h du matin, un ami qui vit près de la base militaire nous a raconté qu'il l'avait vu se faire battre dans le camp. Nous nous sommes dépêchés mais le temps d'arriver, il était parti. Ils ont dit qu'ils ne savaient rien... Cela fait des semaines et il n'est toujours pas rentré à la maison.

Les rebelles islamistes qui ont attaqué et contrôlé quelque temps Konna ont été impliqués dans l'exécution sommaire d'au moins sept soldats maliens, dont cinq étaient blessés, a déclaré Human Rights Watch. Un fonctionnaire a dit que depuis sa cachette, il avait vu l'exécution de deux soldats maliens et qu'il s'était retrouvé plus tard dans un groupe de villageois forcés par les rebelles d'enterrer les soldats maliens tués pendant la bataille pour la ville du 9 au 11 janvier. Il a expliqué à Human Rights Watch :

Depuis l'endroit où j'étais caché, j'ai vu deux soldats qui étaient séparés des autres. Ils devaient être à court de munitions et se cachaient quand un groupe de quatre combattants du MUJAO les a pris... L'un a demandé grâce en disant « S'il vous plaît, au nom de Dieu ». Mais ils l'ont maintenu à terre et lui ont tranché la gorge. Deux jours plus tard, alors que nous emportions les soldats morts pour les enterrer, les islamistes ont vu

que cinq d'entre eux étaient encore en vie. Ils étaient gravement blessés mais ils respiraient encore et auraient dû avoir une chance de vivre. Au lieu de cela, les islamistes les ont tués, l'un après l'autre... Ils ont abattu certains d'un coup de feu dans la bouche... en disant « Allah akbar » [Dieu est le plus grand]. ... Je n'ai pas pu dormir pendant des jours.

D'autres résidents locaux ont indiqué que des enfants d'à peine 11 ans prenaient part au combat pour le compte des rebelles islamistes. Des témoins à Konna ont dit qu'au moins trois enfants ont été tués pendant les affrontements. Un professeur qui a vu les enfants morts a raconté à Human Rights Watch: « Je ne peux pas oublier les corps de ces enfants, trois d'entre eux gisant çà et là. L'un d'eux avait seulement 11 ans... les autres pas plus de 14 ans. » Le Mali est un État partie au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, qui interdit le déploiement d'enfants de moins de 18 ans par des forces armées et des groupes non étatiques armés. Le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats constituent des crimes de guerre.

Le droit international humanitaire, ou droit de la guerre, s'applique à tous les camps du conflit armé au Mali. Le droit applicable inclut l'article 3 commun aux Conventions de Genève de 1949, le protocole II des Conventions et le droit de la guerre coutumier. L'article 3 commun et le protocole II interdisent spécifiquement le meurtre de combattants capturés et de civils en détention. Les individus qui commettent délibérément de graves violations du droit de la guerre peuvent faire l'objet de poursuites pour crimes de guerre.

Les autorités maliennes doivent immédiatement enquêter sur les meurtres commis à Sévaré et Konna et faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes, a déclaré Human Rights Watch. L'enquête doit inclure des experts légistes pour préserver les preuves et identifier les victimes. Les autorités maliennes doivent mettre en œuvre des procédures, avec l'aide des forces internationales, pour veiller à ce que toute personne placée en détention pendant les opérations militaires soit traitée humainement, soit rapidement présentée devant une autorité judiciaire pour garantir la légalité de sa détention et ait la possibilité de contacter sa famille.

Human Rights Watch demande instamment aux partenaires internationaux du Mali, notamment la France, les États-Unis, l'Union européenne et la Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest, d'appeler le gouvernement malien à mener des enquêtes rapides et crédibles sur les allégations de meurtres, de disparitions forcées et d'autres abus commis par les forces armées maliennes. Des observateurs internationaux des droits humains des Nations Unies doivent être déployés au Mali dans les plus brefs délais.